



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 3 octobre 2019

Présents : MMES et MM ALARY, GAYRAUD, GILBERT, MATHIOS, MIGINIAC, PATEL, PILET, REBOUL, REDFORD, ROMAN, SINDA, WHITTON.

Excusés: MMES et MM BOUSSAADIA (procuration donnée à MME SINDA), BOUVIER (procuration donnée à MME PILET), BRASSIER (procuration donnée à MME PATEL), DURAN, FOURCHES (procuration donnée à MME PATEL), POLICARD (procuration donnée à MME PILET), ROUQUETTE (procuration donnée à MME SINDA), SPITZL DUPIC (procuration donnée à M. GAYRAUD), THOMAS (procuration donnée à M. GAYRAUD).

M. DEL DUCA ouvre la séance à 9h10

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2019. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. - POINT SUR LES DIALOGUES RH ET BUDGÉTAIRE

Dialogue RH

M. DEL DUCA fait le point sur les demandes de postes pour la rentrée 2020-2021 :

- 2 postes MCF: un en allemand (remplacement de M. ROEDIG) et un en espagnol (remplacement de M. ROCHDI): le poste d'allemand a été maintenu, celui d'espagnol a été gelé;
- 1 poste second degré anglais (déclassement du poste MCF de M. AGBESSI promu PR à l'IUT de Moulins): accordé
- 1 poste second degré en espagnol communication (remplacement de MME GOMIS) : accordé
- 1 poste second degré en droit en LEA (remplacement de M. EMADZADEH) : obtention d'un support par redéploiement pour remplacer un CDI.

Au niveau de l'UCA 28% des postes ont été gelés, soit 11 gels et 6 reports d'affichage.

MME PEYRISSAT a annoncé son départ à la retraite en 2020, trop tardivement pour que cette demande puisse être intégrée à la campagne d'emploi. L'UFR demandera un CDD pour 2020-2021 et la publication du poste pour la prochaine campagne.

Le poste de MME CORRADO en espagnol sera également vacant, une demande d'ATER sera faite pour 2020-2021 ainsi que pour le Portugais en remplacement de M. NEIVA et pour l'Anglais.





Le poste de PR en 46.3 n'a pas été obtenu. Les 46.3 représentent 10% des postes de PR. MME MATHIOS a souhaité savoir s'il y avait des critères pour l'obtention d'un poste en 46.3. Il lui a été répondu que les responsabilités administratives étaient prépondérantes. M. WHITTON considère qu'il est extrêmement pervers de geler les postes de MCF lorsqu'il y a endorecrutement pour un PR.

Sur l'établissement, s'il y a 80% d'endorecrutement pour les postes PR, 80% des MCF sont recrutés à l'extérieur.

Dialogue budgétaire

Pour l'exercice 2020, l'UCA souhaite renforcer la sincérité des budgets, pour ce faire 75% du budget demandé sera ouvert, les 25% restants le seront lors du budget rectificatif 2 selon les projets.

2. - POINT SUR LA RENTRÉE

La rentrée s'est globalement bien passée. Le nombre d'étudiants est en légère augmentation.

M. REBOUL indique que la mineure disciplinaire transversale aux petites langues ne satisfait pas les étudiants du département de Russe.

M. DEL DUCA lui répond que des mineures disciplinaires avaient été créées en Anglais et en Espagnol et que, compte tenu du coût, il n'était pas possible de faire la même chose pour les langues à petits effectifs. Cette mineure propose entre autre des cours de communication, notamment d'infographie, entre autre, qui seront très utiles pour une insertion professionnelle.

Il rappelle que le dispositif des mineures était censé permettre aux étudiants de se réorienter et que cela ne fonctionne pas du tout, c'est la raison pour laquelle des mineures disciplinaires ont été créées.

A la mise en place de ce dispositif, certains départements de l'UFR LLSH, avec lesquels il aurait été intéressant de travailler, n'ont pas souhaité ouvrir leurs mineures aux étudiants de l'UFR.

MME ALARY pense qu'il faudrait refuser de mettre en place certains dispositifs voués à l'échec.

M. REBOUL indique que le choix des UE libres ne satisfait pas les étudiants qui doivent souvent prendre une UE de sport. L'UFR propose peu d'UE libres en raison des coûts que cela représente.

Lors de la prochaine offre de formation, certains parcours de masters ne pourront peutêtre pas ouvrir en raison des effectifs trop bas.

Pour le parcours média médiation du master LLCER, un partenariat avec Sauve qui peut le court-métrage a été mis en place. M. REDFORD explique qu'il s'agit de faire travailler des étudiants sur les sous-titrages de films dans la série Regards d'Afrique. Ce partenariat fonctionne très bien.





Concernant les locaux, M. DEL DUCA indique qu'une pétition a été lancée par les étudiants de LEA pour dénoncer les conditions de travail dans le bâtiment Le Manège. Un article est paru dans la presse locale.

La solution aux conditions de travail sur le site Carnot sera apportée dans le cadre du prochain CPER 2021-2027.

L'UFR LCC serait déplacée sur le site de Gergovia où un nouveau bâtiment devrait être construit et Carnot regrouperait les services centraux de l'UCA. Une clarification sur ce projet sera demandée au Président.

En ce qui concerne le problème du manège, des statistiques d'occupation des salles ont été envoyées à M. WILLIAMS qui avait indiqué que la DIL devait s'occuper de proposer des salles de substitution. Aucune suite n'a été donnée à ce dossier.

MME ALARY pense qu'il faudrait demander au Président de fermer ce bâtiment durant les mois de septembre et d'octobre, ainsi une procédure de déplacement des cours pourrait être mise en place.

3. - APPEL A PROJETS PÉDAGOGIQUES

M. DEL DUCA présente les projets pédagogiques. Ils représentent un montant total de 1032€.

Les APP sont votés à l'unanimité.

4. - VALIDATION DES CRITÈRES POUR LES BOURSES ERASMUS STAGES

MME PATEL informe le conseil que l'UFR a obtenu 91 000€, soit à peu près le même montant que l'an passé.

Elle présente les critères internes à l'UFR:

- 1/ les bourses sont prioritairement accordées aux étudiants devant obligatoirement réaliser leur stage à l'étranger pour valider leur année et ne bénéficiant d'aucune gratification.
- 2/ les demandes de bourses pour ces stages obligatoires dont les gratifications sont inférieures à 500 euros mensuels reçoivent une réponse favorable ;
- 3/ les demandes de bourses pour ces stages obligatoires rémunérés entre 500 et 900€ sont traitées lors de la commission qui se tiendra 1 mois avant le démarrage du stage et recevront une réponse positive s'il reste des crédits ;
- 4/ les demandes de bourses pour les stages obligatoires rémunérés plus de 900€ seront refusées ;
- 5/ Les demandes de bourses pour les stages optionnels seront traitées lors de la commission qui se tiendra 3 semaines avant le démarrage du stage.





Ces critères sont votés à l'unanimité.

MME PATEL rend compte d'une réunion d'information sur le réseau Magellan. Ce dispositif permet aux étudiants de partir en échange dans des universités avec lesquelles l'UCA n'a pas d'accords. Les étudiants doivent s'acquitter d'une somme de 160 à 200€. De nombreux étudiants ont assisté à cette réunion.

Elle informe le conseil du lancement des AAP prochainement.

5. - QUESTIONS DIVERSES

Préparation au concours de l'UE dans le cadre du partenariat avec l'ENA

M. DEL DUCA a rencontré MME BERTRAND, doyenne de l'UFR Droit, qui s'occupe de cette préparation. Ce concours comporte trois phases. Des enseignements de langue pourraient, dans le futur, être donnés en anglais, allemand, italien et espagnol.

MME PATEL a assisté à une réunion animée par M. DEMIERE, chef du service « concours européen » de l'ENA, et elle a compris que différentes étapes du concours se faisaient dans la langue maternelle du candidat.

M. DEL DUCA demandera des précisions sur cette préparation.

Réforme du MEEF et du CAPES

Le CAPES aura lieu en master 2 à partir de 2022.

La préparation MEEF est maintenue pour l'anglais et l'espagnol mais supprimée pour l'allemand.

Les étudiants issus de masters LLCER peuvent aussi se présenter à ce concours.

Les étudiants MEEF souhaitant faire un doctorat devront s'inscrire dans un master LLCER, MME ALARY s'élève contre cette décision.

Remplacement de MME PERRIN aux secrétariats d'espagnol et de portugais

MME MIGINIAC souhaite avoir une information sur ce remplacement. M. DEL DUCA lui répond qu'un mi-temps a été accordé lors de la commission RH du 30 septembre. La DRH doit transmettre des CV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35.

Le directeur

Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,

Martine ESTEL